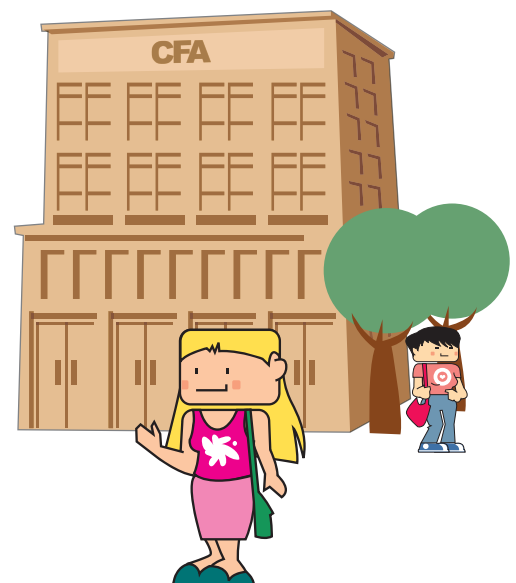




VERSEMENT DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE AU 28 FEVRIER 2010

Avec le CFA CODIS,
transformez votre obligation fiscale
en investissement pour l'avenir
de votre entreprise

- Former des **jeunes motivés et performants** aux métiers du commerce, de la distribution et des services.
- Encourager la **dynamique** de votre profession.
- Accueillir des apprentis et bénéficier des **aides forfaitaires** et de l'**exonération des charges sociales**.



CFA CODIS

3, rue Pierre Dupont - 75010 Paris
Tél. 01 40 38 50 80

www.cfacodis.com

Le CFA CODIS

Un CFA en constante adaptation pour mieux répondre aux besoins des entreprises et aux attentes des apprentis.

Créé en 1991, le CFA CODIS a rejoint le Groupe IGS (Institut de Gestion Sociale) en 1993. Il accueille aujourd'hui 550 apprentis du Bac au Bac+5 dans les métiers du commerce, de la distribution et des services.

Vous aussi, développez l'apprentissage dans votre entreprise et bénéficiez de l'expérience du CFA CODIS pour recruter vos futurs collaborateurs.

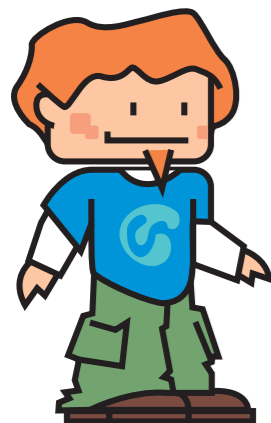
- Taux de réussite
- aux examens
- tous diplômes
- confondus :
- **85%**

Les formations proposées

BAC+5	Diplôme visé Bac+5 de l'ICD Spécialisation Achats		
BTS	BTS Management des Unités Commerciales	BTS Négociation Relation Client	BTS Technico-commercial option Négoce de biens et de services Industriels
BAC Professionnel	BAC PRO Commerce en 3 ans	BAC PRO Services en 3 ans	

Les besoins de l'entreprise

- Les entreprises des secteurs du Commerce, de la Distribution et des Services sont confrontées à une pénurie de vendeurs et commerciaux bien formés et opérationnels.
- La formation par la voie de l'Apprentissage permet à votre entreprise de s'investir dans la qualification de jeunes collaborateurs motivés.
- Faire le choix de l'Apprentissage, c'est bénéficier des avantages de l'alternance, augmenter ses chances d'un recrutement efficace et stable, transmettre la culture et le savoir-faire de l'entreprise par l'intermédiaire des Maîtres d'Apprentissage.



Les attentes de l'apprenti

- Un enseignement concret permettant l'application des connaissances en entreprise.
- La préparation d'un diplôme d'Etat.
- Des débouchés dans des secteurs en croissance incitent le jeune à faire le choix du CFA CODIS pour se qualifier tout en intégrant l'entreprise avec les meilleures chances de réussite.

Les "plus" CFA CODIS



Caroline Costa Savelli
Directrice du CFA CODIS

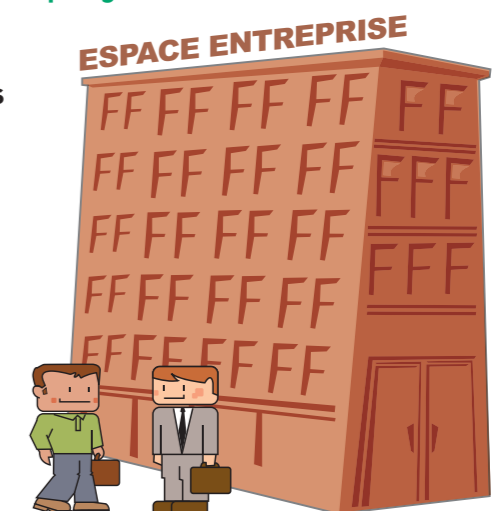
Les innovations pédagogiques

Dirigé par Caroline Costa Savelli, ce CFA est constitué de formateurs et praticiens possédant une parfaite connaissance des diplômes et assurant le suivi professionnel des apprentis, ainsi que l'accompagnement des maîtres d'apprentissage.

Dans cette dynamique, les innovations pédagogiques constituent la marque de fabrique du CFA Codis :

- la pluralité des expériences, un atout essentiel : chaque programme est en soi un mini-laboratoire qui permet de décliner les succès les plus probants. Ainsi, la conduite d'un BTS Négociation de la Relation Client à distance (85% de réussite à l'examen en moyenne sur les 5 dernières années) a permis de développer un vrai savoir-faire en matière d'e-learning dont a bénéficié l'ensemble des formations. Il en va de même pour l'intégration des techniques de développement personnel à partir d'activités théâtrales.
- l'investissement dans le « mieux apprendre » : les entreprises sont de plus en plus sensibles à l'intégration d'une pédagogie adaptée aux salariés-apprentis qu'elles nous confient. En choisissant de travailler sur les intelligences multiples et en initiant notre corps de formateurs, nous répondons pleinement à leurs attentes.

- Ouverture régulière de nouveaux diplômes à l'apprentissage afin de répondre au mieux aux attentes des entreprises en terme de compétence (**ouverture 2009 : Master II spécialisation Achats**).
- Déploiement du service **Atouts Carrière** qui accompagne nos jeunes diplômés et nos anciens tout au long de leur vie professionnelle et favorise le rapprochement avec nos entreprises partenaires. www.atouts-carriere.fr
- Chaque année, **Atouts Carrière** organise un forum de recrutement des fonctions commerciales et marketing ouvert à nos diplômés (Bac+2 à Bac+5). Prochaine édition : 18 février 2010. www.forum-je.com
- **Développement d'une mission handicap : Hand'IGS** favorisant le recrutement et la formation de jeunes en situation de handicap. Contact : cberthonneau@groupe-igs.fr
- Accompagnement à distance et e-learning : création d'une **plateforme dédiée à l'accompagnement des apprentis** et utilisation des méthodes TELL ME MORE au sein de nos programmes linguistiques.



Versement simplifié de la taxe d'apprentissage

Le CFA CODIS est habilité à recevoir le Quota d'Apprentissage (quota libre : taxe brute x 30%), ainsi que les catégories A et B.

Versement partiel au CFA CODIS

Complétez le bordereau ci-joint et transmettez-le à votre OCTA

avant le 28 Février 2010 en précisant par catégorie les montants que vous souhaitez verser au CFA CODIS.

Merci de bien vouloir nous transmettre la copie de ce bordereau à :
CFA CODIS, Service Taxe d'Apprentissage – 3, rue Pierre Dupont 75010 Paris

Versement total au CFA CODIS

Si vous souhaitez vous libérer de l'ensemble des formalités, l'OCTA AIDA, Association Interprofessionnelle pour le Développement de l'Apprentissage peut en échange d'un chèque global, éditer l'ensemble des reçus fiscaux et les transmettre au Trésor.

Dans ce cas utilisez le bordereau ci-joint en complétant la rubrique "versement total au CFA CODIS" et libellez votre chèque à l'ordre d'AIDA. Pour tout renseignement et pour recevoir le bulletin AIDA appelez notre service Taxe d'Apprentissage : 01 56 79 69 53

**Pour faire bénéficier
votre entreprise
d'apprentis bien formés,
pour un partenariat utile
et une coopération efficace.**

**Ensemble,
formons des jeunes
aux métiers du commerce,
de la distribution et
des services.**

Coupon-réponse

à renvoyer à CFA CODIS, Renaud TEAGNO : 3, rue Pierre Dupont - 75010 Paris
rteagno@groupe-igs.fr - www.cfacodis.com

Entreprise

Interlocuteur

Fonction

Adresse

Code postal

Ville

Tél.

Portable

Mail

RECRUTEMENT

Je souhaite :

- recevoir une documentation détaillée sur les programmes de formation du pôle apprentissage et les possibilités de recrutement
- rencontrer un chargé des relations entreprises
- participer à la Journée Entreprises du 18 février 2010
- recruter des apprenti(e)s (préciser les postes) :

AUTRES RELATIONS PRIVILÉGIÉES

Je souhaite approfondir les points suivants :

- participer à une formation de "Maître d'Apprentissage"
- participer à un groupe d'études
- intervenir sous la forme de témoignage pour présenter mon secteur d'activité



TAXE D'APPRENTISSAGE 2009 VERSEMENT AU 28 FÉVRIER 2010

BORDEREAU DE TRANSMISSION

à votre OCTA : Organisme Collecteur de Taxe Apprentissage

Remplissez ce formulaire et adressez l'original à votre OCTA avant le 28 février 2010 accompagné du chèque du montant de votre taxe d'apprentissage.

Merci de bien vouloir nous en faire parvenir une copie de ce bordereau à : CFA CODIS 3 rue Pierre Dupont - 75010 PARIS

VOTRE ENTREPRISE

NOM : _____ Tél. : _____
Adresse : _____
Responsable : _____ Fonction : _____
Code NAF : _____ N° Siret : _____
Effectif : _____

ATTENTION ! REFORME DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

CDA (Contribution au Développement de l'Apprentissage) : 0,18%
Quota d'apprentissage : 52% de la taxe brute (0,5% de la masse salariale) dont Quota libre : 30% de la taxe brute
Pour tout renseignement, prenez contact avec notre Service Taxe d'Apprentissage au 01 56 79 69 53

VOTRE TAXE DUE

Salaires 2009 (DADS) $\times 0,18\%$ → CDA (1) Contribution au Développement de l'Apprentissage
 $\times 0,5\%*$ → TAXE BRUTE (2)
soit à verser (1) + (2) = (3)

* Pour les entreprises de 250 salariés et plus : le taux de la taxe d'apprentissage est majoré de 0,10% lorsque le nombre moyen annuel de jeunes de moins de 26 ans en contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage est inférieur à 3% de l'effectif annuel moyen 2009.

VERSEMENT PARTIEL AU CFA CODIS

Remplissez les cases ci-dessous et adressez ce bordereau accompagné de votre chèque à votre OCTA

Quota libre : (2) x 30% =
Pour déterminer les montants disponibles dans les catégories A, B et C, vous devez calculer « le barème » ou « taxe nette » :
taxe brute (2) x 48%
Catégorie A : ((2) x 48%) x 40% =
Catégorie B : ((2) x 48%) x 40% =
Catégorie C : ((2) x 48%) x 20% =

Le CFA Codis est habilité dans les catégories quota A et B. Pour lui attribuer des fonds disponibles en catégorie C, vous devez cumuler cette catégorie avec la catégorie B.

Merci de bien vouloir nous adresser une copie de ce bordereau en nous indiquant les coordonnées de votre OCTA

OCTA : _____ Interlocuteur : _____
Adresse : _____
Tél : _____ Mail : _____

VERSEMENT TOTAL AU CFA CODIS PAR L'ORGANISME COLLECTEUR AIDA

(Association Interprofessionnelle pour le Développement de l'Apprentissage)

Si vous souhaitez vous libérer de l'ensemble des formalités, adressez-nous un chèque global égal au montant de la taxe à verser ((1) + (2) = (3))
Libellez le à l'ordre d'AIDA et adressez-le au Service Taxe d'Apprentissage du Groupe IGS, 1 rue Jacques Bingén 75017 Paris. Pour vous, nous vérifierons tous les calculs.

Si vous choisissez cette option, n'oubliez pas d'indiquer au dos de ce bulletin les noms et adresses des CFA d'accueil des apprentis sous contrat dans votre entreprise au 31/12/2009.

CFA D'ACCUEIL DES APPRENTIS SOUS CONTRAT AU 31/12/2009

A remplir uniquement si vous choisissez de verser la totalité
de votre taxe d'apprentissage au CFA CODIS par l'organisme collecteur AIDA.

Coordonnées précises du CFA d'accueil	Nombre d'apprentis accueillis (par CFA)